

BULLETIN MUNICIPAL

de Séné

N°53

AVRIL 2022

www.sene.bzh



RETOUR EN IMAGES



1 MORGANE LE CUFF ENVOÛTE LE PUBLIC DE TI ANNA

Le bar-restaurant patrimonial Ti Anna a fait salle comble pour son premier concert de l'année. Le public s'est laissé charmer par les récits de la conteuse et harpiste Morgane Le Cuff.



2 UNE CENTAINE DE PERSONNES AU FORUM SUR LE PLU

Une centaine de personnes ont participé au forum sur la révision du Plan Local d'Urbanisme le samedi 26 février. Après une présentation du cabinet Planen et une séance de questions-réponses avec les élus, les habitants pouvaient prendre part à 4 ateliers thématiques : tourisme, patrimoine bâti et naturel, bâti et densité, économie.



3 4 MÉDAILLÉS DE LA GUERRE D'ALGÉRIE

Pour le 60^e anniversaire des accords d'Evian, qui ont mis fin à la guerre d'Algérie, Denys Morée, conseiller municipal, a décoré Jean-Louis Leroy, Jean Latinier, Joseph Kervadec et André Josso.

C'était par ailleurs une première expérience protocolaire pour François Caijo, passionné d'histoire et jeune porte-drapeau volontaire pour la Fnaca (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie) de Séné.



4 A L'ÉCOUTE DES GRENOUILLES !

Une vingtaine de personnes ont participé à la sortie « Mare » organisée par la Réserve Naturelle dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale. A la nuit tombée, il s'agissait d'écouter et observer grenouilles, crapauds, tritons, salamandres... ayant migré vers les mares pour s'y reproduire à la fin de l'hiver.



JUSTE LA PAIX

Entre sidération, colère et inquiétude, nous sommes face à une situation inédite dans sa gravité, sa proximité et sa violence : la guerre en Ukraine.

Chacun de nous est à nouveau bousculé dans ce qui semblait sûr et acquis. Comme bien souvent, à Séné comme ailleurs, la mobilisation solidaire a été immédiate. La collecte des produits de première nécessité, les offres d'hébergement, les dons ont rapidement afflué. Nous ferons tout ce qu'il est possible de faire pour aider ceux qui souffrent. Nous ferons face aussi à ce que cette guerre peut modifier dans nos habitudes.

Nous voulons la paix, une paix juste qui respecte les droits des peuples. Pour le moment, et tant que durera cette guerre, le drapeau de l'Ukraine flottera sur la mairie de Séné.

Sylvie Sculo et le conseil municipal de Séné



JUST AR PEOC'H

Etre ar sabatur, ar fulor hag an nec'h, setu ni e-tal ur blegenn c'hrevus, tost ha feuls evel ma ne oa ket bet biskoazh : ar brezel en Ukraina.

Pep hini ac'hanomp em gav treboulet er pezh a seblante bout asur ha gounezet. Evel ma oa bet kont alies, e Sine pe e lec'h arall, ec'h eo em savet an dud raktal. Buan-kaer zo bet dastumet produioù ret-ret, kinniget lojeris ha graet donezoù. Ober a raimp kement tra a c'hall bout graet evit sikour ar re a zo e c'houzañv. Taliñ a raimp ivez doc'h ar cheñchamantoù boazioù a c'hall bout abalamour d'ar brezel-se.

Fellout a ra deomp kaout ar peoc'h, ur peoc'h just hag a zouj gwirioù ar pobloù. Evit poent, ha keit ha ma pado ar brezel-se, e ficho banniel Ukraina doc'h ti-kêr Sine.

Sylvie Sculo ha kuzul-kêr Sine

SOMMAIRE



- 04 | Les actus
- 05 | Décryptage
- 06 | Le chiffre du trimestre

08 | DOSSIER LE SÉNÉ DES ARTISTES

13 | LA VILLE BOUGE

- 17 | Les services à la population



19 | DU CÔTÉ DES ASSOS

- 20 | La parole à
- 21 | Au-delà de Séné
- 22 | Courrier des lecteurs / État civil
- 23 | Opinions

24 | AGENDA

ACTUALITÉS



SÉNÉ PREMIÈRE VILLE CYCLABLE DE BRETAGNE !

Ce prix a été décerné par la Fédération Française des Usagers de la Bicyclette dans le cadre de l'édition 2021 du Baromètre des villes cyclables, soutenu par le Ministre de la Transition Écologique.

C'est la deuxième fois que Séné reçoit une distinction nationale pour sa politique vélo, avec une note en augmentation : elle est désormais classée « ville très favorable à la pratique du vélo » avec une note de 4,47/6 contre 4,23 en 2019. Résultat d'une politique cyclable entamée depuis plus de 10 ans.

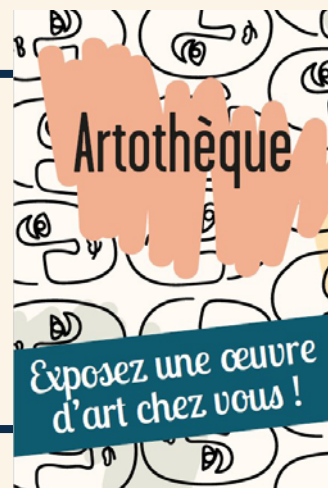
Pour l'occasion, Damien Rouaud, adjoint à l'animation de la Ville, et Yvan Fertil, conseiller délégué à la voirie, ont parcouru 400 km à vélo pour rejoindre Madame la Maire à Tours, le 10 février, afin de recevoir le trophée.



EXPOSEZ UNE ŒUVRE D'ART CHEZ VOUS !

Avec la mise en place d'une artothèque, la médiathèque de Grain de Sel propose une nouvelle expérience à ses usagers : empruntez une œuvre d'art pour en profiter à votre domicile pendant 2 mois. Artistes et esthétiques se succéderont d'une année sur l'autre. Pour 2022, l'Atelier photo de Séné a mis à disposition 30 tirages de ses plus beaux clichés.

Infos pratiques et catalogue des œuvres disponibles à l'accueil de la médiathèque.



L'ACTU SINAGOTE EN TEMPS RÉEL

Pour consulter l'actualité sinagote du moment sur votre mobile et recevoir une notification en cas d'alerte pour incident majeur, télécharger l'appli CentoLive et ajoutez Séné en favori.



EMPRUNTEZ UNE RAMPE D'ACCÈS PMR

Pour permettre l'accès des personnes à mobilité réduite à certains lieux qui ne sont ou ne peuvent pas être adaptés, une rampe amovible est à votre disposition en mairie. Peu encombrante, légère et pliable, elle possède également des poignées de transport.

Pour la réserver : contactez le CCAS au 02 97 66 59 65.

L'emprunt du matériel nécessitera la signature d'une convention de prêt, accompagnée d'un justificatif d'identité et de domicile.

POUR SE BAIGNER...

LES YEUX FERMÉS !

En 2021, Golfe du Morbihan-Vannes agglomération a obtenu pour trois ans la certification « Démarche qualité des eaux de baignade », une reconnaissance des actions menées sur le territoire pour préserver la qualité des eaux du Golfe et protéger ainsi la santé des habitants.



VIGILANCE ET PRÉVENTION

En eau douce comme en mer, une directive européenne impose aux Agences Régionales de Santé (ARS) de contrôler la qualité des eaux de baignade¹ sur leur territoire de juin à mi-septembre. Golfe du Morbihan-Vannes agglomération va plus loin : sur son territoire, c'est une surveillance régulière des eaux de baignade et pluviales qui a été mise en place, associant des analyses et procédures complémentaires à celles de l'ARS à une surveillance sur le terrain, notamment en cas de facteurs de risque ou d'alerte pluviométrique. Ce suivi régulier permet d'identifier plus facilement les sources de pollution et les éventuels dysfonctionnements.

À la moindre dégradation envisagée ou avérée, diverses actions peuvent être mises en œuvre : analyses rapides renforcées, fermeture préventive de plages, travaux d'amélioration...

L'utilisateur est informé des fermetures de sites de baignade par un affichage sur les plages mais également en temps réel sur le site internet de l'agglomération :

www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh/qualite-des-eaux-de-baignade

ou FLASHEZ MOI



A ce jour, grâce à ce suivi, les 43 sites de baignade de Golfe du Morbihan-Vannes agglomération, répartis sur 12 communes dont 2 îles, bénéficient de la note « excellente »².



QUELS FACTEURS PEUVENT IMPACTER LA QUALITÉ DE NOS EAUX DE BAIGNADE ?

Dans les zones littorales, les sources de contamination sont majoritairement de nature microbiologique et d'origine fécale (sauf situation exceptionnelle tel qu'un déversement accidentel de produits chimiques) et demeurent étroitement liées à l'état du bassin versant en amont de la plage : l'urbanisation, l'état des réseaux d'assainissement et des stations d'épuration, les activités portuaires et touristiques (plaisance, caravanning, etc.), les rejets non-maîtrisés de zones d'élevage (bétail), la faune sauvage et domestique (chiens, chevaux)...

Les analyses vérifient donc surtout l'absence dans l'eau de deux bactéries, *Escherichia coli* et des « entérocoques intestinaux ». De fortes précipitations pouvant entraîner des débordements des ouvrages de collecte et de traitement des eaux usées ou des ruissellements plus importants sur des surfaces souillées, les analyses sont souvent impactées lors de ces épisodes.

Ce suivi régulier permet d'éviter une dégradation de la qualité des eaux et les risques de contamination des baigneurs, même si les troubles de santé liés à une mauvaise qualité de l'eau sont très souvent bénins, comme les gastro-entérites ou les affections de la sphère ORL. En bord de mer enfin, il s'agit d'être vigilant face à la prolifération de certaines algues dans des conditions particulières de température et d'ensoleillement, végétaux dont les gaz dégagés à la décomposition peuvent être toxiques.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Comme nos excréments, ceux des chiens peuvent contaminer les eaux de baignade. Le Conseil Municipal des Enfants se mobilise donc pour voir davantage de « citoyen-chiens » et de propriétaires canins responsables munis de sacs à crotte. « En plus, ce n'est jamais agréable de marcher dans une crotte de chien ! »



¹Le contrôle sanitaire porte sur l'ensemble des zones accessibles au public où la baignade est habituellement pratiquée par un nombre important de baigneurs.

²L'ARS Bretagne classe la qualité des eaux de baignade en plusieurs catégories : « excellente », « bonne », « suffisante » ou « insuffisante ».



1 / ÉQUIPEMENTS SPORTIFS : 1 949 000 €

Après analyse des installations sportives existantes, la municipalité a établi un schéma pluriannuel d'investissements pour les équipements sportifs. Les travaux sont priorisés selon l'état des infrastructures et pour garantir une équité de l'action municipale entre les différentes pratiques sportives.

RÉHABILITATION DU COMPLEXE LE DERF : 1 650 000 €

Après deux marchés publics infructueux et des retards accumulés, la réhabilitation du complexe sportif Le Derf a repris fin 2021. La municipalité espère une livraison avant fin 2022. A cette dépense, s'ajoutera le projet de réaménagement des abords du complexe : parking, plateaux sportifs, voirie (200 000 € environ, dont 115 000 € en 2022).

AUTRES ÉQUIPEMENTS : 299 000 €

- Réfection de la bâche du premier court de tennis couvert (140 000 €).
- Création d'une station sport-santé en accès libre au parc de Limur (70 000 €).
- Installation de lices autour du terrain A au complexe sportif Le Derf (60 000 €).
- Travaux de sécurité sur les tribunes du terrain A (7000 €)
- Raccordement du futur terrain de foot à 5 du Séné FC (7000 €)
- Installation d'un nouveau mat pour le terrain B (10 000 €)
- Aménagement du parking et d'une clôture autour des vestiaires de Cano, réaménagement de l'espace communal de l'anneau de l'hippodrome (15 000 €).

D'INVESTISSEMENTS

5 M€

4 / ÉQUIPEMENTS ET SERVICES : 170 500 €

EQUIPEMENTS DES AGENTS COMMUNAUX : 126 500 €

Renouvellement de matériel, acquisition de nouveaux outils informatiques, changement de véhicules...

RÉHABILITATION DU SINAGOT JEAN ET JEANNE : 34 000 €

BUDGET PARTICIPATIF : 10 000 €



2 / BÂTIMENTS COMMUNAUX : 1 071 150 €

FUTURE MAISON DES HABITANTS : 800 000 €

La commune a signé l'ensemble de ses marchés de travaux en septembre 2021. Elle doit malheureusement faire face à un nouvel aléa : la mise en redressement judiciaire de l'entreprise de maçonnerie chargée de la réalisation de la future Maison des Habitants. L'opération est donc pour le moment en suspens.

AMÉLIORATION D'AUTRES BÂTIMENTS : 271 150 €

- Poursuite de la mise en accessibilité (118 744 €)
- Réaménagement de la garderie de l'école Dolto (72 407 €)
- Déplacement du bâtiment modulaire provisoire de la Maison des Habitants (80 000 €).



TISSEMENTS

Le budget d'investissement 2022 devrait être le plus élevé du mandat. L'objectif est de concrétiser enfin plusieurs projets, dont certains fortement ralentis par les retards d'approvisionnement et la forte demande sur les marchés dopés par le Plan de relance de l'Etat suite à la crise sanitaire. Tour d'horizon des principaux chantiers qui vont mobiliser élus et services dans les prochains mois.

3 / AMÉNAGEMENTS : 1 698 999 €

PROJET PLACE DE COFFORNIC :

380 000 € voir p. 14-15

AUTRES OPÉRATIONS : 982 566 €

- Travaux d'entretien, de réfection et adaptations pour la circulation des vélos (115 000 €).
- Amélioration de l'éclairage public (114 000 €)
- Finalisation des aménagements de Cœur de Pouffanc (392 000 €)
- Aménagement des franges de la ZAC Cœur de Pouffanc (80 000 €)
- Diverses opérations (281 566 €)

EXTENSION DU CIMETIÈRE : 230 000 €

La commune procédera à l'acquisition d'une parcelle jouxtant le cimetière afin de procéder, après accord de la Préfecture, à son extension dans un avenir proche.

RÉVISION DU PLAN LOCAL

D'URBANISME : 56 433 €

Accompagnement par un groupe de trois cabinets d'étude.





LE SÉNÉ DES ARTISTES

Certains sont visibles, d'autres gardent leurs talents cachés dans l'intimité... Au fil des ans et au gré des rencontres, Séné s'est découverte commune d'attache de nombreux artistes, professionnels comme amateurs, toutes pratiques confondues. Danse, théâtre, opéra, arts plastiques, musique, écriture... Tout au long de l'année, l'art s'offre aux Sinagot.e.s sous de multiples formes : quels que soient le lieu ou le contenu, la rencontre est toujours belle...

“ ÉDITO

« Notre commune est inspirante, chacun peut le ressentir. Parmi nous, nombreux sont celles et ceux qui transforment cette inspiration en objet artistique, qu'ils le conservent secrètement dans l'intimité ou le donnent à voir. Toutes ces formes d'expression constituent, pour notre vie en commun, une grande richesse dont la valeur s'accroît avec le partage : événement, festival, exposition, représentation... Les rendez-vous autour des artistes sinagots, nombreux, nous offrent l'occasion de nous réunir autour du beau, et souvent nous interpellent. Les artistes s'emparent de divers lieux de Séné et la Ville les accompagne au mieux. Parce que leur regard nous est précieux. »

Mathias Hocquart, adjoint à la culture, au patrimoine et à la communication

SÉNÉ

TERRE D'INSPIRATION

Qu'ils soient néo-Sinagots ou ancrés historiquement sur le territoire, les artistes que nous avons rencontrés ont une chose en commun : Séné, sa nature, ses paysages et ses habitants les touchent, les inspirent et influencent d'une manière ou d'une autre leurs créations. Portraits.



SÉNÉ, NOTRE VIE, NOTRE MÉTIER

Pour Sophie Prestigiacomo et Régis Poisson, la nature est tout à la fois émerveillement, inspiration, ressource et lieu d'expression. Séné leur offre la nature sauvage au détour des chemins, un écrin entre terre et mer où l'immersion peut vite être totale. « Séné, notre vie, notre métier : les trois sont imbriqués ».

Tous les deux diplômés des Beaux-Arts de Paris, ils ont œuvré un temps pour la restauration des monuments historiques (Notre-Dame de Paris, le Louvre...). Mais ici à Séné, ils ont atteint leur objectif : se consacrer entièrement à la création. « Nous ne sommes pas les seuls à être inspirés par cette terre, beaucoup d'autres artistes le sont. Le Golfe du Morbihan, ses paysages, les petits producteurs... tout en ayant la ville à deux pas, cela offre une qualité de vie qui rend l'ambiance très agréable ».

Dans son nouvel atelier à Kerléguen, le duo de plasticiens s'entoure de multiples matériaux glanés dans la nature qui l'entoure. Sophie et Régis donnent ensuite corps à des sculptures souvent monumentales et éphémères, qui interpellent le promeneur. « Chaque réalisation est créée en résonance avec son environnement. Lors du confinement, nous avons mesuré le privilège de travailler en plein air pour la Réserve Naturelle de Séné. Nous y avons présenté trois œuvres en écho à nos inquiétudes au regard des désordres écologiques : le dérèglement climatique, la montée des eaux, la fragilité des écosystèmes et l'impact de l'homme sur l'équilibre de notre planète. En 2016, la Réserve avait aussi accueilli les Homo algus, des purs produits de Séné ! ».

Pour découvrir le travail de Sophie et Régis : www.regisophie.com



YAYA K. ET ALGO, COMPÈRES ARTISTES

Quand ils n'exposent pas ensemble, ils s'entraident pour l'installation, comme ici à Grain de Sel pour l'expo « Derrière l'Horizon » de Yaya K.

Si Yannick a toujours aimé dessiner mais a attendu la fin d'une vie professionnelle bien remplie pour s'y consacrer, Alain expérimente la peinture depuis déjà une trentaine d'années. Le premier fait dans l'abstrait, le figuratif, le second dessine des personnages fictifs.

Yannick trouve son inspiration dans la nature, et souvent dans ses couleurs d'automne-hiver. « Je marche beaucoup et les paysages défilent au rythme de mes pensées aléatoires. Des événements marquants peuvent aussi m'influencer. Je peins souvent des séries de 7 toiles, j'en ai créé une sur la disparition des arbres par exemple ».

De son côté, Alain peint selon l'inspiration du moment et cherche avant tout à provoquer une émotion chez le spectateur. « Mes personnages sont caricaturaux, expressifs, ils sont perçus différemment d'une personne à l'autre. Je ne donne jamais de titre à mes tableaux, ainsi chacun a libre interprétation ».

Les deux compères sont devenus amis après une rencontre au festival Monts'Arts'Ac en 2017 (voir ci-contre). Tous les deux joueurs de saxophone, ils se sont aperçus qu'ils avaient également la peinture en commun. « Nos tableaux n'ont pas grand-chose à voir, mais s'accordent plutôt bien ! Il nous arrive souvent d'exposer ensemble ».

Pour découvrir le travail d'Alain, RDV sur www.a-goldfarb.wixsite.com/algo

Pour voir d'autres toiles de Yannick, RDV sur Facebook : « Yaya K. Peintre »



LE FESTIVAL MONTS'ARTS'AC, UN VILLAGE DANS TOUS SES ARTS

L'aventure a débuté en 2015, lors de l'inauguration du village réhabilité de Montsarrac. Des habitants artistes ou amateurs ayant pour l'occasion égayé leurs jardins à l'aide d'œuvres d'art, Luc Foucault, alors maire, suggère de faire de Montsarrac un village d'artistes. L'idée ne tombe pas dans l'oreille d'un sourd... L'année suivante, Hubert Hervé, écrivain habitant le village, lance la première édition de Monts'Arts'Ac : un week-end de juillet, habitants et artistes sortent leurs créations à la vue des passants et exposent même dans certaines habitations. Le week-end est animé de concerts, représentations de danse, de théâtre...

Une association s'est créée, et depuis, chaque année à la mi-juillet, le festival est reconduit. Des artistes d'abord locaux, puis régionaux, ainsi que quelques extérieurs, sont conviés à participer. Le festival a battu un record de fréquentation en 2019, avec 1000 visiteurs.

**Réservez votre date ! Monts'Arts'Ac revient
du 15 au 17 juillet 2022.**



UNE HISTOIRE DE KORRIGANS SINAGOTS... ET CHANTEURS !

Les Korriganed, voilà un nom qui résonne bien local, et qui résonne d'ailleurs familièrement à l'oreille des Morbihannais depuis... 74 ! Michel Robino, Sinagot et membre du groupe depuis le début, nous raconte cette folle aventure d'amateurs qui ne jouent que pour le plaisir... et celui de leur public bien sûr !

Les Korriganed, ce sont d'abord de jeunes Sinagots, dont deux figures aujourd'hui bien connues et toujours membres du groupe : Michel Robino, né dans le bâtiment de l'actuelle boulangerie du bourg, que ses parents tenaient alors, et Dominique Gicquel, né à Bézidél. Le premier dansait avec le cercle celtique de Saint-Nolff, le second avec celui de Vannes. C'est dans une petite salle près du presbytère que Michel, Dominique et sa sœur Martine, Jean-François (Noblauc) et Philippe (Le Fouillé) ont fait résonner les premières notes du groupe. C'était en 1974.



La musique se joue alors au feeling, avec violon, guitare, flûte irlandaise et bien d'autres, mais leur marque de fabrique, c'est le chant. Des chansons populaires du patrimoine vannetais qu'ils collectent auprès de la famille ou d'ainés sinagots. Comme *Saute blonde*, enregistrée dans la petite cabine de la station essence de Pascaline Le Derf (à l'époque 8 rue de Bel-Air) ! « On a commencé par des fêtes privées, des kermesses, participé à des festoù-noz. C'était juste après Stivell, ça marchait ! ».

Le groupe s'est ensuite mis à l'écriture, inspiré par l'environnement local. C'est

ainsi qu'est née *Les Voiles Rouges et Carrées* en 92, après une rencontre avec l'équipage du Jean et Jeanne au bar Aux Joyeux Sinagots, puis *Le chant des salines*, en référence à la réserve naturelle, ou encore *Joli Vent*, en hommage au sinagot. La moitié des chansons est en breton. « Tout part de la danse. Nous faisons d'ailleurs 99% de fest-noz. C'est le bouche à oreilles qui nous a portés. C'est comme ça qu'on s'est retrouvés au festival européen Euroscol à Brest en 88, devant 6000 personnes ! Aux côtés d'Alan Stivell, Tri Yann, Johnny Clegg, Sonerien Du... On a joué en Irlande dans le cadre

du jumelage, au Burkina Faso, en Italie, participé à des concours, sorti 7 disques et 5 albums. Aujourd'hui, on joue encore parce qu'on nous appelle toujours ! » Le groupe a vu passer en tout une petite vingtaine de membres depuis 74, avec un noyau dur qui demeure. « Tous ont vécu à Séné à un moment donné. Nous avons aussi toujours fêté l'anniversaire du groupe à Séné, c'était tellement naturel de le faire chez nous ! ».

Après deux années contrariées par la crise sanitaire, les Korriganed renoueront avec la scène à l'occasion de la Fête des Deux Cales, le 4 juin 2022.

A SÉNÉ, LE BUTÔ A FAIT SON NID

Du Japon à Séné, le voyage s'est fait par la danse... La sinagote Marie Dubot ne connaissait du Bûto que le nom, jusqu'à cette « rencontre » révélatrice lors d'un stage à Paris en 2006. C'est aux côtés du couple formé par Gyohei Zaitzu et Maki Watanabe qu'elle a continué à explorer cet art corporel japonais faisant fi de toute convention. « En Bûto, tout se danse, tout s'exprime. La beauté, la joie, la difficulté, le handicap... bref, tout ce qui fait la vie. Le corps y est indissociable de la nature ».



Marie organise d'abord des stages à Vannes en 2008, puis un premier événement à Séné en juillet 2010, sur la presqu'île de la Villeneuve. « Nous avons eu beaucoup de monde. Le Bûto est rare, les connaisseurs sont toujours surpris d'en découvrir à Séné ». Le Conseil Départemental lui permet ensuite de réaliser des performances sur différents sites patrimoniaux. Mais c'est à Séné qu'elle préfère danser. « En 2015, nous avons organisé une semaine de Bûto à Grain de Sel et des représentations dans la Réserve Naturelle. En 2016, sur une semaine également, des danseurs Bûto de toute la France se sont produits dans divers endroits de Séné : sur le marché bio, à Moustérian lors de la Nuit des Étoiles, dans le Parc de Limur, à Montsarrac... Un noyau dur de spectateurs nous a suivis toute la semaine. Ça a installé le Bûto et son public sur le territoire ».

Marie danse seule dans son jardin lors du festival Monts'Arts'Ac de 2017, puis à la Garenne pour l'édition 2018. En 2019, le festival s'ouvre sur une nocturne de danse Bûto dans la pinède du village. « Mes amis danseurs avaient très envie de revenir. Des habitants ont proposé de les héberger. Nous avons reconduit cette nocturne d'ouverture en 2021 à la cale du Passage. Le Bûto s'est intégré dans le paysage sinagot. C'est un lieu inspirant avec plein d'endroits à découvrir. Les gens viennent de loin pour participer aux stages que j'organise. Le Bûto est marginal, souterrain, pourtant il est connu dans le monde entier. »

Pour découvrir ou redécouvrir le Bûto, rendez-vous à Montsarrac le 15 juillet 2022 à partir de 19h30.



À BIEN Y REGARDER, L'ART EST PARTOUT !

Séné regorge de lieux où l'art peut s'exprimer : salles de spectacle ou d'exposition, espaces urbains dédiés, espaces naturels accueillants. Ville et associations se proposent de répondre aux besoins des artistes et associations en ouvrant de nouveaux lieux, en suggérant des collaborations et en imaginant toujours de nouvelles possibilités d'expression. Dans notre commune, l'art est partout, sous-jacent. Prétexte à collaborations, découvertes et sensibilisations, l'art interpelle Sinagotes et Sinagots de tous âges...

...A l'école, les projets d'établissement font la part belle aux disciplines artistiques (fresques, spectacles de théâtre, land art, musique et culture bretonnes...) ;

...A la résidence autonomie, nos aînés visitent des expositions et en accueillent dans les locaux, participent à la réalisation de courts-métrages avec le service jeunesse, prennent part à des ateliers chorale, arts plastiques, ou encore à des projets culturels avec Grain de Sel ;

...Dans l'espace public, des transformateurs électriques et certaines façades accueillent régulièrement les œuvres de graffeurs professionnels, comme à Kercourse, Kergrippe, Limur ou Le Poulfanc.

QUELQUES LIEUX DÉDIÉS À L'EXPOSITION DES ARTISTES

Séné compte une bonne vingtaine d'associations artistiques, toutes pratiques confondues : musique, chant, danse, théâtre, cirque, peinture, photo, céramique, sculpture... La dizaine de salles municipales et le centre culturel Grain de Sel offrent de nombreuses possibilités d'exposition en intérieur. Ainsi, les associations Arts Sinagots et l'Atelier Bleu, ou encore l'Atelier Photo de Séné, permettent à des artistes amateurs de présenter leurs créations au grand public. Sin'Opéra, les Sénaces et la Clé de Phare bénéficient quant à elles de la scène de Grain de Sel pour leurs représentations. Du côté des compagnies professionnelles, les résidences d'artistes à Grain de Sel et la mise à disposition de la salle de spectacles et de ses équipements sont une manière pour la Ville de les soutenir (voir notre bulletin de juillet 2021). Ti Anna, par ailleurs, développe peu à peu son accueil d'artistes, conteurs, musiciens... pour des rendez-vous conviviaux et de partage autour du patrimoine.

La Réserve Naturelle, le Théâtre de Verduze, le Parc de Limur, voire d'autres espaces naturels ou urbains à l'occasion, peuvent accueillir des performances de plein air. Au Poulfanc, c'est le quartier lui-même qui s'est revêtu en 2016 de créations artistiques encore visibles aujourd'hui, à travers le projet participatif *Le Poulfanc se dessine*.

DES MARCHÉS DE CRÉATEURS DEVENUS INCONTOURNABLES

Le marché des arts et de l'artisanat, organisé tous les dimanches de l'été, tout comme le marché de Noël de Séné, permettent à une cinquantaine d'auteurs, dessinateurs, plasticiens, photographes, potiers, mosaïstes, créateurs de bijoux... de se faire connaître du grand public et de vendre leurs créations originales.

NOUVEAUTÉ : UNE ARTOTHÈQUE À GRAIN DE SEL

A compter d'avril 2022, la médiathèque propose à la fois une nouvelle expérience à ses usagers et un espace de visibilité supplémentaire aux artistes : les adhérents ont désormais la possibilité d'emprunter une œuvre d'art du catalogue en cours pour l'exposer pendant deux mois à leur domicile. Artistes et esthétiques se succéderont d'une année sur l'autre. Pour la collection 2022, l'Atelier photo de Séné a mis à disposition 30 tirages de ses plus beaux clichés.

DES SOUTIENS FINANCIERS POSSIBLES

Au-delà de la mise à disposition de lieux d'exposition ou d'expression, la municipalité soutient les associations artistiques à travers le versement de subventions.

Elle peut également être amenée à faire des commandes auprès d'artistes : des spectacles/concerts pour la saison culturelle de Grain de Sel ou la programmation estivale ; des expositions, comme Homo Albus et Résonance à la Réserve Naturelle ; des projets artistiques, souvent participatifs à Séné, comme La Grande Photo et Le Poulfanc se dessine en 2016.

« SÉNÉ À LA PAGE », SALON DU LIVRE SINAGOT DEPUIS 2016

Depuis la première édition qui rassemblait, en 2016, une dizaine d'écrivains place de la Mairie, le salon du livre sinagot a installé ses quartiers dans le champêtre jardin du presbytère. Chaque année, il est co-organisé par la Ville de Séné, le café-librairie Marée-Pages et un groupe d'auteurs et de bénévoles sinagots. Romanciers, poètes, auteurs de récits de voyage, de bandes dessinées, de livres jeunesse ou encore d'ouvrages historiques, ils et elles étaient une cinquantaine, venus principalement de Bretagne, pour participer à l'édition 2021. Plusieurs auteurs sinagots sont fidèles à l'événement : Hubert Hervé, Bernard Soubrin-Nougué, Christian Hersan et Philippe Borsoi (éditions Mane Huily), Jean-Jacques Richard (Donjon éditions, basées à Séné).

• La septième édition de « Séné à la page » aura lieu dimanche 24 juillet 2022, de 10h à 19h, dans le jardin du presbytère.

A Séné, une association s'est spécialement créée pour faire connaître le travail d'une artiste aujourd'hui installée à Séné et reconnue sur le territoire national : l'Association Monique Arradon (AMA) promeut l'œuvre de la peintre, sculptrice, calligraphe, et première femme française à réaliser des œuvres cinétiques¹ monumentales.

www.moniquearradon.fr

¹ En mouvement.

AMÉNAGEMENT URBAIN, DE LA PLACE DE COFFORNIC À L'HÔTEL DE VILLE

La Ville de Séné a souhaité dessiner le futur bourg, plus accessible et attractif, avec ses habitants. Les espaces urbains de l'Hôtel de ville à la place de Coffornic sont une première étape dans le projet d'aménagement des différentes entrées de bourg (rue des Écoles, rue de la Fontaine, rue des Ajoncs...).

Un groupe-projet réunissant riverains, habitants d'autres quartiers, associations et commerçants a vu le jour au printemps 2021 pour imaginer ce nouvel espace. Voici les détails du projet retenu, dont les travaux débiteront au second semestre 2022.



3 GRANDS PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT

- Une place connectée aux autres lieux de vie du bourg et à la nature environnante, tournée vers le Golfe ;
- Une place qui accueille la nature en ville : moins d'espaces goudronnés, imperméabilisés, au profit d'espaces végétalisés.
- Une place qui permet à tous d'accéder en toute sécurité à la salle des fêtes et au futur cabinet médical.

UN AMÉNAGEMENT IMAGINÉ AVEC LES HABITANTS

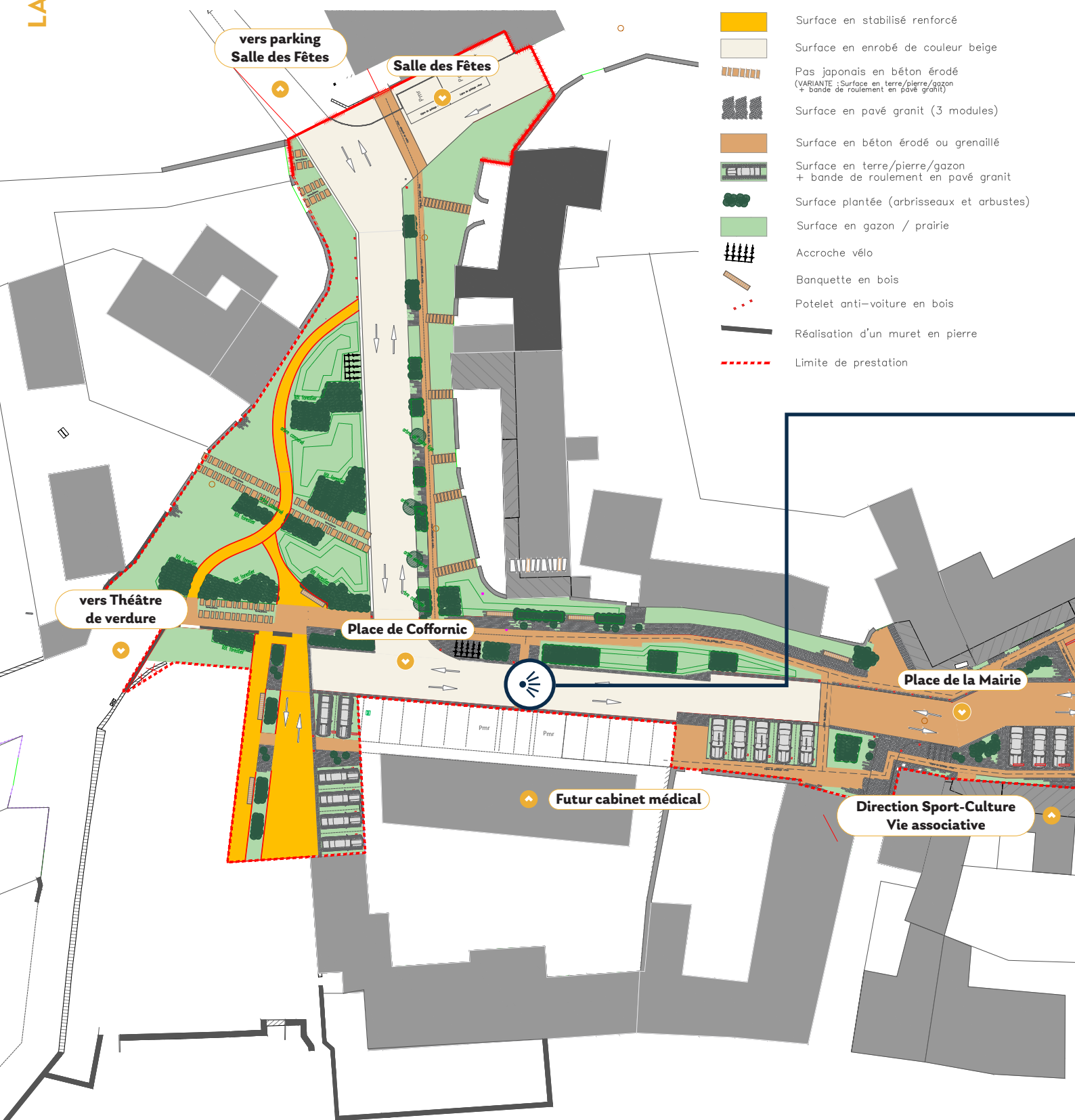
Le groupe-projet, constitué de 26 citoyens (10 riverains, 9 habitants de Séné et 7 représentants d'association ou acteurs économiques) et guidé par le cabinet Eland, a étudié le lieu sous plusieurs angles :

- les éléments géographiques du site (relief, eau, végétation...) ;
- les usages et fonctions recherchés à l'avenir pour cet espace ;
- l'évolution du paysage et de la rue au fil des décennies, ainsi que les éléments remarquables du patrimoine ;
- la place de la nature et de la biodiversité.

Cinq rencontres ont été organisées du printemps à l'été 2021, avant de présenter un projet aux élus. Des ajustements ont été effectués pendant l'automne-hiver.

3 500 M²

d'espaces publics concernés par
ce projet d'aménagement



-  Surface en stabilisé renforcé
-  Surface en enrobé de couleur beige
-  Pas japonais en béton érodé
(VARIANTE : Surface en terre/pierre/gazon
+ bande de roulement en pavé granit)
-  Surface en pavé granit (3 modules)
-  Surface en béton érodé ou grenailé
-  Surface en terre/pierre/gazon
+ bande de roulement en pavé granit
-  Surface plantée (arbrisseaux et arbustes)
-  Surface en gazon / prairie
-  Accroche vélo
-  Banquette en bois
-  Potelet anti-voiture en bois
-  Réalisation d'un muret en pierre
-  Limite de prestation



Un cheminement piéton permettra de relier l'Hôtel de ville à la place de Coffornic en toute sécurité.



Une ambiance végétale et fleurie pour le parvis de la mairie

LA QUESTION DES PARKINGS

Après divers comptages, il a été analysé que parmi les 246 places de parking existantes dans le centre-bourg, plusieurs sont sous-exploitées au quotidien. Le projet prévoit donc de réduire ce nombre à 232, et de les optimiser avec un meilleur fléchage. En parallèle, la zone bleue mise en place en cœur de bourg permet déjà une rotation favorable aux commerces de proximité.



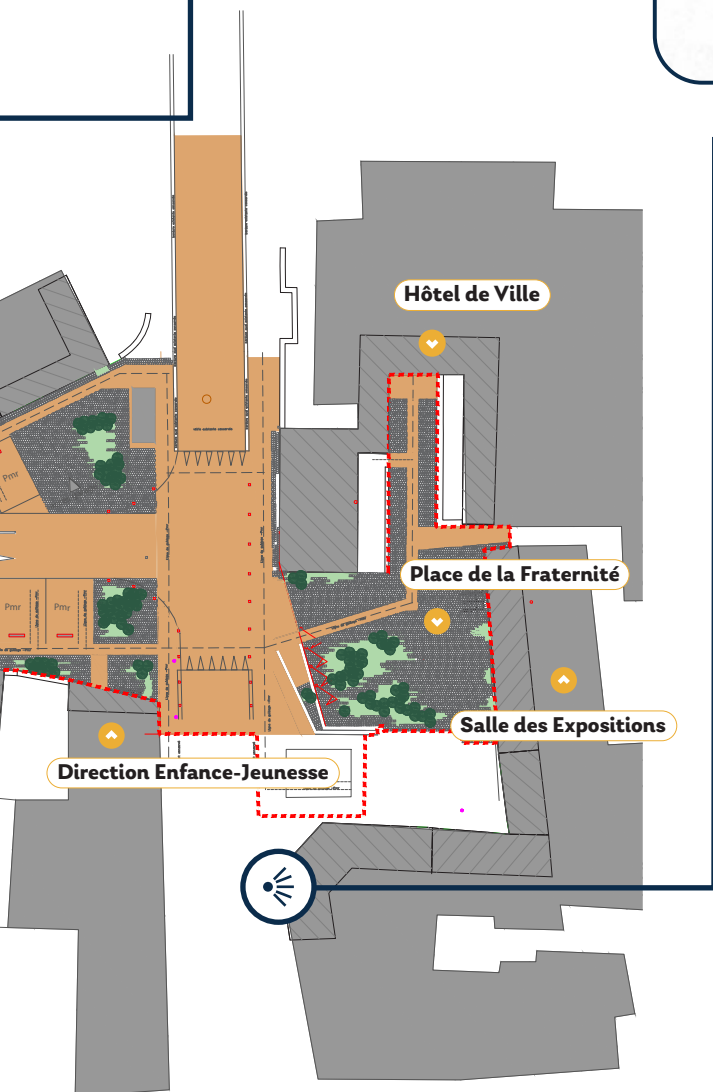
UN BUDGET ESTIMATIF DE 380 000 € HT.

Enveloppe comprenant le marché de travaux, les réseaux électriques et candélabres, ainsi que l'assistance à maîtrise d'ouvrage.

PERSPECTIVES FUTURES



Le projet pourrait se poursuivre avec l'aménagement d'une esplanade d'espaces verts entre la place de Coffornic et le jardin du presbytère, permettant de désimperméabiliser les sols, d'inviter à la balade et de retrouver ce point de vue autrefois plus ouvert sur le Golfe.



SINAGOT.E.S, QUE PENSEZ-VOUS DE CES PROJETS ?



Dans notre bulletin d'octobre 2021, nous lançons auprès des Sinagot.e.s un appel à projets citoyens. Quatre d'entre eux ont été retenus par la municipalité. Elle souhaite désormais les soumettre au vote des habitants afin de valider leur intérêt auprès de la population.

A compter de 2021, la ville de Séné a décidé de dédier une enveloppe budgétaire annuelle pour la réalisation de projets émanant d'habitants et relevant de l'intérêt général, à l'échelle d'un quartier ou de la commune entière. Ces projets doivent participer au développement du territoire, à son attractivité, et/ou au renforcement des liens de solidarité entre les habitants. Les réalisations seront ensuite accessibles à tous gratuitement.

QUELS SONT LES PROJETS RETENUS POUR CETTE PREMIÈRE ÉDITION ?

- La barque à lire.** Pour partager, transmettre, se rencontrer autour d'un livre.
Lieu d'implantation envisagé : devant la future Maison des Habitants au Poulfanc.
- L'agility park.** Parcours d'obstacle pour éduquer et amuser les chiens, favoriser la rencontre intergénérationnelle autour des animaux.
Lieu d'implantation envisagé : derrière le complexe sportif Le Derf.
- L'amélioration du Jardin du Presbytère.** En partenariat avec l'école Dolto, création d'un lieu de rangement pour les outils des jardiniers bénévoles, installation d'un apiscopes (ruche pédagogique) pour sensibiliser aux pratiques agro-écologiques.
- L'atelier d'autoréparation de vélos.** Pour gonfler et entretenir son vélo.
Lieu d'implantation envisagé : rue des Écoles.

QUI PEUT VOTER ?

Tout.e.s les Sinagot.e.s âgé.e.s de 10 ans et plus, mais aussi les futurs habitants et visiteurs.

QUAND VOTER ?

Du 1^{er} au 30 avril.

COMMENT VOTER ?

- Retrouvez le sondage numérique sur www.sene.bzh ou bien votez en version papier grâce aux urnes présentes à l'Hôtel de Ville, à Grain de Sel ou à la Maison des Habitants.
- Le principe du vote par jugement majoritaire a été retenu : précisez ainsi pour chaque projet si vous le trouvez « très intéressant », « intéressant » ou « non convainquant ». Les projets qui auront obtenu un résultat majoritairement « non convainquant » ne seront alors pas réalisés par la municipalité.



RETROUVEZ LES PROJETS EN IMAGES SUR WWW.SENE.BZH

NOUVEAUX COMMERCES ET SERVICES

ARTUS INTERIM

Artus Intérim est une agence d'intérim généraliste. Elle propose de l'intérim pour tous types d'entreprises en CDD ou en CDI. Artus Saison propose de l'intérim saisonnier dans les campings, les entreprises, le maraîchage... L'équipe de 3 personnes vous accueille du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h.

1 rue Marcel Geistel, 02 97 45 64 33, vannes@artus-interim.com
www.artus-interim.com – Facebook : Artus Intérim Vannes.



ERIC LE NORMAND, INFIRMIER LIBÉRAL

.....

Eric Le Normand exerce principalement à domicile mais possède aussi un cabinet à Séné. Il procède à tous types de soins (injections, hygiène, prises de sang...) 7 jours sur 7. Passé par la gériatrie, l'hôpital, les soins de longue durée et la maison de retraite, il est formé sur les plaies chroniques, les pansements lourds et la chimiothérapie.

53b rte de Nantes, 06 43 43 05 33, eln56000@gmail.com



A LA CANTINE, 110 FAMILLES BÉNÉFICIAIRES DU REPAS À 1€



En 2019, le Gouvernement a proposé la mise en place du repas de cantine à 1€ dans le cadre du plan Pauvreté, afin de garantir aux enfants de familles en difficulté financière des repas équilibrés en milieu scolaire. Grâce à de nouveaux critères d'éligibilité, Séné a pu mettre en place cette nouvelle tarification au 1^{er} janvier 2022. 110 familles et près de 150 enfants en bénéficient.

En 2019, deux tiers des communes de 10 000 à 100 000 habitants proposaient une tarification sociale de la cantine, contre seulement un tiers des communes de moins de 10 000 habitants. C'est pourquoi l'Etat a mis en place un accompagnement financier des plus petites communes dans le cadre du plan Pauvreté. Depuis 2021, il concerne les villes éligibles à la Dotation de Solidarité Rurale « péréquation », dont Séné fait partie. 3€ sont pris en charge par l'Etat pour chaque repas facturé 1€ ou moins. Le dispositif s'adresse aux enfants de classe maternelle ou élémentaire.

Les tarifs sinagots de la restauration scolaire, répartis en 7 tranches de quotient familial, proposaient jusqu'à présent un tarif minimum de 1,85€. Ce tarif est passé à 1€ depuis le 1^{er} janvier 2022 et bénéficie à environ 110 familles, soit près de 150 enfants. Les tarifs des autres tranches restent inchangés, jusqu'à 4,97 € le repas pour les familles aux revenus les plus élevés.

Rappelons que le coût d'un repas pour la Ville est de 9,50 € à 10,90 €, selon les années et le volume de repas livrés. Ce montant comprend :

- le coût des aliments (20% de produits bio et 50% de produits de qualité pour respecter la loi Egalim entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2022) ;
- les coûts de production et de livraison en liaison chaude ;
- le service à table et l'accompagnement des enfants avant, pendant et après le repas ;
- le nettoyage des locaux. La référence du tarif à 10,90 € est décomposée ainsi : 36 % pour la production, 54 % pour le personnel, 4 % pour la livraison et 6 % pour le fonctionnement des trois restaurants scolaires (produits d'entretien, électricité...).

450 ENFANTS
en moyenne
soit **86%** des effectifs
scolaires

sont ACCOMPAGNÉS
sur le temps méridien
par 34 agents.



ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

LES PROCHAINES ANIMATIONS

MERCREDI 13 AVRIL :

Découverte de la biodiversité communale

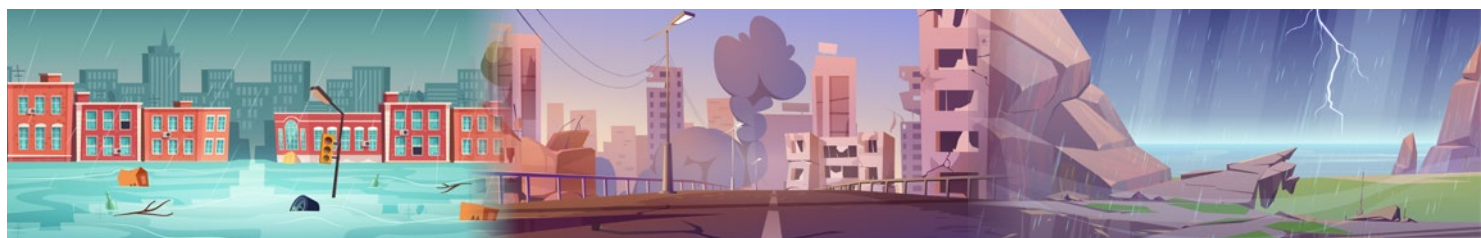
DIMANCHE 8 MAI :

Apprendre à reconnaître les orchidées

VENDREDI 17 JUIN :

À la rencontre des chauves-souris

Gratuit, ouvert à tous, inscriptions au 02 97 66 92 76.



RISQUES MAJEURS S'INFORMER, SE PRÉPARER

Dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde, qui prévoit les actions à mettre en œuvre pour assurer la sécurité des habitants en cas d'incident majeur, la Ville a conçu un livret pédagogique appelé DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) afin d'informer les Sinagot.e.s des risques existants sur notre territoire. Vous l'avez reçu dans la boîte-aux-lettres en même temps que ce bulletin municipal.

QUELS SONT LES RISQUES D'ÉVÉNEMENT MAJEUR À SÉNÉ ?

Le DICRIM répertorie les différents risques majeurs sur la commune de Séné et les bons réflexes à avoir, avant, pendant et après une alerte. Un risque majeur est l'éventualité d'un événement brutal d'origine naturelle, technologique, événementielle ou sanitaire, dont les effets peuvent mettre en jeu un grand nombre de personnes, occasionner des dommages importants, qui peut arriver à n'importe quel moment et auquel chacun doit se préparer. Un risque est considéré comme majeur lorsque les services de secours et les moyens de sauvetage utilisés habituellement ne suffisent pas.

Sur notre territoire, nous sommes exposés à des risques de différentes natures : tempêtes, inondations, séisme, canicule, pollution marine, attentats....



LISEZ LE DICRIM, SOYEZ PRÊT.E EN CAS D'ALERTE !

DE NOUVEAUX OUTILS POUR SE TENIR INFORMÉ.E

- UN PANNEAU LUMINEUX D'INFORMATION** a été installé mercredi 9 février dans le quartier Cœur de Poulfanc, route de Nantes. Il affiche les actualités sinagotes et les événements à venir, qu'ils soient institutionnels ou associatifs.

• Dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde, il sera un outil supplémentaire pour prévenir les habitants en cas d'urgence.

- Le panneau lumineux possède une application dédiée : **CENTOLIVE**. Celle-ci permet d'afficher le contenu du panneau lumineux en direct sur son mobile.

• En cas d'alerte, cette application pourra être utile : la mairie pourra envoyer une notification à tous les usagers l'ayant téléchargé (et cela uniquement en cas d'alerte).

- LES ALERTES PAR SMS**

Contrairement au panneau lumineux et à l'application CentoLive, cet outil, dont la mise en service est prévue courant 2022, servira *uniquement en cas d'urgence*. Si vous souhaitez être informé.e par SMS sur votre mobile en cas d'alerte, inscrivez-vous d'ores et déjà en remplissant le formulaire détachable qui se trouve dans le DICRIM, puis faites-le parvenir en mairie.

TÉLÉCHARGEZ CENTOLIVE !

Sur le Play Store
pour les Android



Sur l'App Store
pour les iPhone



Recherchez Séné, puis mettez-la en favori en cliquant sur le cœur. L'appli affiche en temps réel les informations diffusées par le panneau lumineux.

FÊTE DES DEUX CALES : VENT DEBOUT !

La dernière édition remonte à 2018 : la Fête des deux cales fait son grand retour samedi 4 juin 2022.

La Fête des deux cales et du petit passeur a lieu en mai ou juin tous les deux ans depuis 2002, en alternance avec la Semaine du Golfe. Elle met à l'honneur le Passage entre Saint-Armel et Séné et le lien historique entre les deux communes. Organisée par l'association sinagote des Amis de Kerarden et le comité de coordination des associations de Saint-Armel, elle est soutenue par d'autres associations telles que les Amis du sinagot ou Voile et patrimoine du Golfe du Morbihan.

SAMEDI 4 JUIN, 15H-23H :

Du côté de Séné

- Démonstration de tannage de voile de sinagot
- Concerts de musique traditionnelle et danse bretonne, avec le groupe Korriganed en tête d'affiche (voir notre interview p. 10)
- Parade de trois yoles de Bantry sur la rivière de Noyal
- Grand repas partagé

Du côté de Saint-Armel

- Concerts de musique traditionnelle, chants de marins et danse bretonne
- Buvette et petite restauration

D'une cale à l'autre, des animations partagées

- Comme à chaque édition, les élus de chaque commune vont s'affronter lors d'un tir à la corde géant très attendu du public, entre les deux cales distantes de 175 mètres.
- Plantation d'un arbre de chaque côté de la rivière, puis rencontre des élus sur l'eau pour un dépôt de gerbe
- **Rallye familles** « Patrimoine et biodiversité »
- Durant tout l'après-midi, la barge du Petit Passeur permettra au public de profiter des animations sur les deux rives.

Fête des Deux Cales, samedi 4 juin 2022, 15h-23h, cale du Passage à Séné.



7 MÉDAILLÉS JEUNESSE ET SPORT

L'engagement des bénévoles sinagot.e.s est remarquable, et à ce titre plusieurs d'entre eux ont été mis à l'honneur le 25 mars dernier par le Comité Départemental des Médailleurs de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif (CDMJSEA 56). Pierre Le Pêcheur et Robert Giquel ont reçu une médaille d'or (15 ans minimum d'engagement), Robert Guillemot et Bernard Raud une médaille d'argent (10 ans d'engagement), Hervé Savary, Isabelle Sczachor et Alain Le Jeune une médaille de bronze (6 ans).

LE MOIS DES ASSOCIATIONS

Tous les ans au mois de juin, le centre culturel Grain de Sel met les associations à l'honneur et leur ouvre grand ses espaces d'expression. Concert, spectacles, expositions...

Retrouvez toutes les dates sur www.sene.bzh et www.graindesel.bzh.

LA PAROLE À

MARIE-MADELEINE ET EDMOND

COLLECTEURS DE MÉMOIRE

La première est « Sinagote pur jus », le second est arrivé à Séné récemment. Ensemble, ils vont à la rencontre de nos aînés pour collecter leurs souvenirs et retracer l'histoire locale. Une expérience humaine forte en émotions, une démarche précieuse pour la mémoire collective initiée dans le cadre du collectif Patrimoine de la municipalité.

❖ Pourquoi avoir choisi de prendre part à ce collectage ?

Edmond : Quand on arrive dans une ville où l'on ne connaît personne, le milieu associatif permet de rencontrer du monde. J'ai toujours trouvé intéressant de faire connaissance avec des natifs, pour comprendre l'histoire du territoire, les traditions, les mentalités du coin. C'est pourquoi j'ai intégré le collectif Patrimoine. Dans ce cadre, je participe aussi à des chantiers participatifs de remise en état de petit patrimoine.

Marie-Madeleine : De mon côté, j'ai l'avantage de connaître beaucoup de monde, puisque mes parents tenaient la boulangerie du bourg. C'est plus facile pour établir le contact avec les anciens, ça les rassure. A l'époque, on travaillait tous les jours ou presque, on ne parlait pas beaucoup. Avec ce travail, on redécouvre les gens. Il est important qu'ils racontent tant qu'il est encore temps.

❖ Comment se déroulent les entretiens ?

Marie-Madeleine : Nous passons une première fois au domicile de la personne pour présenter la démarche. Si la personne est d'accord, nous revenons une autre fois, avec notre petit dictaphone. Edmond et moi

sommes complémentaires, on ne pose pas les mêmes questions. Généralement, j'arrive avec des photos. Lui s'occupe de la technique !

Edmond : Les personnes ne savent pas trop quoi dire au départ, pensent que ce qu'elles ont à raconter n'intéresse personne. Et puis, de fil en aiguille, elles oublient l'enregistreur et replongent dans leur mémoire, évoquent les faits marquants de leur vie. Apparemment, l'abattage des cochons a en marqué plus d'un.e ! Il y a parfois des flous dans les dates, ou des émotions enfouies qui remontent à la surface.

❖ Qu'avez-vous appris sur l'histoire de Séné ?

Edmond : La vie se résumait beaucoup au travail. D'un côté, il y avait les paysans, peu mobiles, qui travaillaient en famille. De l'autre, les marins, qui étaient absents plusieurs mois, voire années. Si aujourd'hui on oppose souvent le bourg au Poullanc, avant c'était le bourg et la presqu'île. Il y avait aussi ceux qui allaient à l'école du Bon Dieu, et ceux qui allaient à l'école du Diable !

Marie-Madeleine : Petite, lors des tournées de pain, je voyais surtout les femmes, qui s'occupaient de la nourriture, de la maison et des enfants. Peu d'entre elles avaient le permis. A

l'époque, il y avait une épicerie dans chaque village, un camion passait pour le lait, le boucher aussi. Les accouchements se faisaient à domicile. Il y avait beaucoup d'enfants, pourtant les maisons étaient petites.

Edmond : La guerre revient dans tous les récits, car il y a eu des Allemands à Séné. On a aussi pu retracer l'arrivée de l'électricité, de l'eau courante, de la voiture. On a affaire à une génération qui a connu à la fois une structure très traditionnelle d'avant-guerre, avec costume et langue bretonne, puis une modernisation très rapide de la société.

Marie-Madeleine : Il y a encore beaucoup de doubles générations à Séné, mais les gens ont plus voyagé qu'on ne le pense. Et les brassages entre populations étaient aussi plus nombreux qu'on ne le croit. Les rencontres se faisaient au bal du dimanche ou bien à Conleau, où les jeunes se retrouvaient, prétextant se rendre à la messe !

❖ Que faites-vous de toutes ces informations récoltées ?

Dans un premier temps, nous réécoutons les enregistrements et retranscrivons minute par minute les thèmes abordés. Plusieurs sujets reviennent fréquemment et des histoires se recoupent. Avec la mairie et les autres binômes de collecteurs, nous devons désormais réfléchir aux moyens les plus pertinents de rendre accessible cette mine d'informations.



Vous-même ou vos parents avez des histoires à raconter sur le Séné d'autrefois ?

Faites-vous connaître auprès de Maude Loquais, chargée de mission Patrimoine : **06 76 86 23 08**

ou par mail : loquais-m@sene.bzh.



Comme Edmond et Marie-Madeleine, d'autres duos de collecteurs vont à la rencontre de nos aînés.



LES OISEAUX DE LA RÉSERVE SOUS SURVEILLANCE INTERNATIONALE

La Réserve Naturelle des Marais de Séné accueille tout au long de l'année des milliers d'oiseaux d'eau, canards, grands échassiers, limicoles... tous migrateurs à des degrés divers. Certains, comme le canard siffleur, nichent dans les régions boréales ou arctiques de Russie et viennent passer l'hiver dans le Golfe du Morbihan. D'autres, comme l'échasse blanche, viennent au contraire se reproduire à Séné et passent l'hiver entre la péninsule ibérique et l'ouest de l'Afrique. Le suivi de ces oiseaux s'est depuis longtemps imposé comme une nécessité pour mieux comprendre leur écologie et améliorer leur protection. Des techniques particulières se sont développées et des ornithologues de toute la planète y contribuent.

DES BAGUES DE COULEUR POUR NOS AVOCETTES ÉLÉGANTES

Le baguage des oiseaux a débuté en Europe au début du XX^e siècle. Lorsqu'un oiseau, équipé d'une bague métallique gravée d'un numéro et du nom d'un muséum d'histoire naturelle, est recapturé, retrouvé mort ou tué à la chasse, relier le lieu de baguage et le site de découverte apporte de précieuses informations. Néanmoins, le pourcentage d'oiseaux retrouvés est de l'ordre de 1 pour 10 000. D'autres méthodes ont donc été développées.

Parmi elles, les bagues de couleur. Un programme d'étude des avocettes élégantes a été engagé avec ce dispositif à Séné en 1996. Environ 600 spécimens ont été équipés de combinaisons individuelles permettant de les reconnaître à distance, parfois jusqu'à 300 m, avec un télescope. Ces oiseaux ont depuis été vus à Séné en reproduction ou hivernage, mais également dans d'autres zones d'hivernage sur le littoral français, au Portugal, en Espagne, ou encore au Sénégal. Le dispositif a également dévoilé que les avocettes sont généralement fidèles à leur lieu de naissance, bien que certaines partent nicher vers des contrées plus lointaines, comme l'Estonie, la Pologne ou la Hongrie.



« LA SINAGOTE » REMARQUÉE AUX PAYS-BAS

Avec la technique de marquage par bagues de couleur, impossible d'observer les oiseaux la nuit, pendant les vols migratoires, ou dans certaines régions du monde. Dans les années 90, la miniaturisation de l'informatique a permis d'équiper les oiseaux de balises satellites, de GPS... Des systèmes capables d'enregistrer les différentes localisations d'un oiseau, voire même sa vitesse et son altitude de vol !

Cette technique a permis à la spatule blanche de se faire remarquer : il se trouve que l'espèce, très étudiée aux Pays-Bas, affectionne notre territoire pour hiverner. L'une d'elles, aujourd'hui baptisée « la Sinagote », est suivie depuis 2013. Sa localisation et son comportement sont enregistrés toutes les 10 à 20 minutes.

Elle se reproduit sur l'île de Vlieland en Mer du Nord, passe l'hiver à Séné puis dans les marais de Guérande et en Brière, avant de repartir aux Pays-Bas. Durant son séjour à Séné, elle s'active de jour comme de nuit, se repose à marée haute dans un des marais de la Réserve Naturelle et se nourrit à marée basse en rivière de Noyal, de Vannes, ou sur les vasières de L'île d'Arz.

UN CANARD SIFFLEUR... ET ENDURANT !

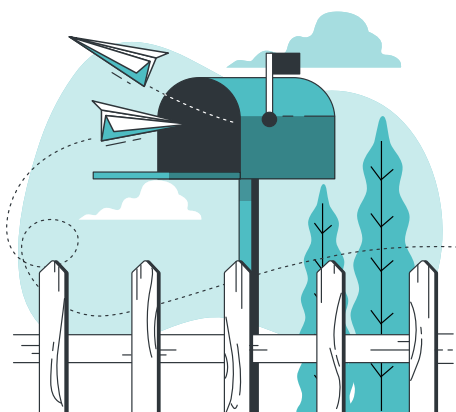
Dans le Golfe du Morbihan, il est facile d'observer les canards en journée durant leur séjour hivernal : généralement rassemblés dans des lieux tranquilles, leur principale activité est le repos. C'est à la nuit tombée qu'ils se nourrissent, mais où ? Pour répondre à cette question dans le cadre d'un programme piloté par l'Office Français de la Biodiversité, des canards siffleurs et des sarcelles d'hiver ont été équipés de GPS à l'hiver 2020/2021. Si ce n'était pas l'objectif premier, l'étude a surtout révélé des informations sur le comportement de ces oiseaux en migration. Un canard siffleur a ainsi parcouru en une nuit le trajet Golfe du Morbihan - Pays-Bas, volant jusqu'à 1 000 m d'altitude, avec des pointes de vitesse à près de 100 km/h !

VOS QUESTIONS NOS RÉPONSES

Que fait la mairie pour maîtriser l'installation d'antennes 5G sur la commune ?

Rappelons que cette compétence relève de l'Etat et non de la commune. Néanmoins, la Ville souhaite éviter la multiplication d'installations trop proches des habitations ou en zone naturelle. Elle s'efforce donc de rechercher avec les opérateurs les solutions les plus acceptables et les encourage fortement à mutualiser leurs infrastructures. Une réunion publique a eu lieu le 23 mars afin d'informer et d'échanger avec la population sur le projet d'antenne multi-opérateurs dans la zone artisanale de Kergrippe.

Une adresse mail a été créée pour toute question sur le sujet : **5g@sene.bzh**. Retrouvez également le dossier du projet sur : <https://www.sene.bzh/tres-haut-debit/>



Pourquoi le bureau de Poste de Séné a-t-il réduit ses horaires d'ouverture alors qu'il y a très souvent la queue au guichet ?

La Poste a annoncé en février à la municipalité une fermeture du bureau de Poste du bourg le jeudi toute la journée à compter du 14 mars (le guichet était auparavant ouvert le jeudi matin). Cette réorganisation intervient en raison d'une forte baisse de fréquentation ces dernières années, notamment avec le développement des services numériques. Attentive au maintien d'un service public de qualité, la municipalité s'inquiète néanmoins de cette baisse de l'amplitude d'accueil. Pour garder un service public local, il faut que nous en soyons les utilisateurs exigeants et assidus.

Nouveaux horaires : lundi, mercredi, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Mardi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h. Samedi de 9h à 12h.

INFORMATION MUNICIPALE

Comment poser une question aux élus du conseil municipal ?

Depuis le 28 janvier 2021, une session de 30 minutes de questions directes aux élus a lieu avant chaque conseil municipal. La municipalité dispose ainsi d'un espace d'échanges supplémentaire avec les habitants, afin d'apporter plus de transparence sur son action.

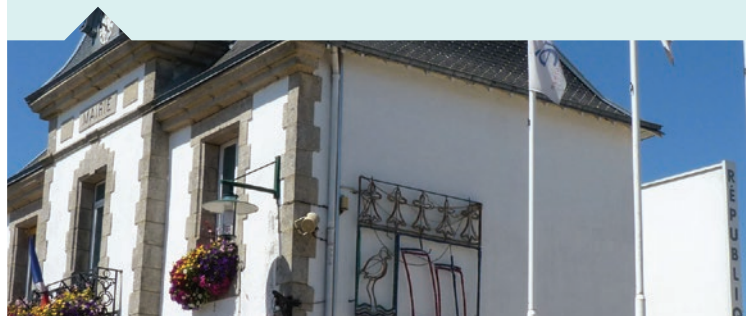
Comment soumettre une question au conseil municipal du 28 juin ?

Les habitants sont invités à faire parvenir leurs questions du mercredi 8 au lundi 20 juin minuit.

- par courrier postal à l'Hôtel de Ville ;
- par mail à contact@sene.bzh (en précisant ses coordonnées et l'objet « Questions au conseil municipal ») ;
- ou en utilisant le formulaire de contact du site web. Le message/courrier doit comporter en objet « Questions au conseil municipal ».

Le dispositif s'adresse uniquement aux citoyens sinagots. Attention, les questions posées dans ce cadre sont obligatoirement des questions d'actualité intéressant un certain nombre de Sinagots, ou des questions relatives à l'intérêt général. Elles ne doivent pas concerner des situations individuelles ou des cas personnels.

Après chaque séance, retrouvez les réponses apportées sur : www.sene.bzh/le-conseil-municipal/questions-au-conseil-municipal/



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- SAINDOU Wayed et Maï-Ann **7 janvier**
- BELHOCINE Anissa **11 janvier**
- LE GOFF Lilou **19 janvier**
- JARNO Julia **7 février**
- LE MARIÉ Maëlya **10 février**
- IMAMOU BOURSICOT Ayshann, Nysma et Layla **8 février**
- BOQUET Lilia **11 février**
- SIRIGU DUCHIER Ida **1^{er} mars**
- CROLAS Owen et Lilou **4 mars**
- LE BARON Milan **9 mars**
- LOWENSTEIN HUET Lily **15 mars**



Note : la Ville communique uniquement sur les naissances et mariages pour lesquels les citoyens ont autorisé la publication.

SÉNÉ AVENIR & SOLIDARITÉ

L'équipe municipale a engagé en 2021 la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Ce document d'aménagement doit répondre aux besoins et enjeux actuels et futurs de Séné. En 10 ans, le territoire a évolué. Il s'agit aujourd'hui de réfléchir ensemble à la commune que nous voulons à horizon 2035.

En octobre dernier, un questionnaire vous a été distribué dans les boîtes aux lettres, et vous avez été près de 480 à y répondre. Cette participation élevée, ainsi que celle des élus du Conseil municipal d'enfants, enrichissent la réflexion. Puis vous avez reçu la première lettre d'info entièrement consacrée à ce sujet, et avez été nombreux à participer au Forum du 26

février dernier à la salle des fêtes. Comme tout projet initié à Séné, les élus souhaitent que les habitants soient informés et puissent contribuer à son élaboration. La révision du PLU est une procédure longue (environ 3 ans) et complexe. D'autres lettres et rencontres suivront...

Par ailleurs, l'association Séné Avenir Solidarité (SAS) propose une série d'ateliers thématiques, en présence et en articulation avec l'équipe municipale : Où construire ? Quoi construire ? Quel environnement voulons-nous ? Ces questions vous intéressent ? Rejoignez-nous ! Notez dès maintenant les prochaines dates : le 13 Mai de 18 à 20 h au point I, et le 13 juin, à partir de 18h45 salle Allianoux. Enfin, des réunions publiques vous seront proposées à chacune des phases de la procédure.

C'est à travers ces échanges que Séné se transforme, que l'équipe municipale poursuit ses engagements, pour vivre toujours mieux à Séné.

LA NOUVELLE DYNAMIQUE POUR SÉNÉ

Une fois n'est pas coutume, d'aborder ici une douloureuse actualité en dehors de notre commune. En effet, en cette période particulièrement sensible, nous souhaitons exprimer notre solidarité et notre soutien au peuple ukrainien victime de la guerre. L'occasion également de rappeler que si vous souhaitez leur venir en aide, vous pouvez aussi vous rapprocher entre autres, de l'antenne locale de la Croix-Rouge, ou du site don.protection-civile.org/soutenir.

Autre sujet en lien cette fois-ci avec notre commune, le rapport budgétaire d'orientation. Sur ce point, nous nous sommes abstenus lors du vote du dernier conseil car il y a encore beaucoup trop d'inconnus. En effet, plutôt que de s'attarder longuement sur une question de chiffres, c'est la finalité de nombreux projets structurants, qui seront financés en partie par les sinagot(e)s rappelons-le, qui nous questionne, ou que nous ne partageons pas. Quid de l'aménagement du cœur du Poulfanc ? L'objectif est-il de financer davantage la bétonisation ? En effet, l'opération de rachat dispendieuse du terrain route de Nantes, et sa finalité à savoir la construction de complexe d'immeubles, nous fait pencher en ce sens. Quid du logement pour les jeunes ? D'autre part, le projet Coffornic qui ne fait pas l'unanimité auprès des usagers, va pourtant être poursuivi sans la reprise d'un dialogue qui serait pourtant grandement souhaitable, de manière à trouver une solution commune.

Au plaisir de vous retrouver à travers nos chemins, ou prochainement dans un bureau de vote.

ENSEMBLE POUR SÉNÉ

Le PLU, document qui pose et organise l'urbanisation de notre commune est en révision. Ce document, associé à une carte, permet notamment de dire quelle parcelle est constructible ou non. Il devrait être terminé d'ici 2024. Lors du PLU de 2011, la municipalité pouvait urbaniser 56ha mais n'a utilisé seulement 18ha sur ces 56ha possibles. Depuis, des lois sont arrivées pour renforcer la protection du foncier non bâti. La municipalité pourra, sur ce prochain PLU, inscrire seulement 11ha (au max) en extension d'urbanisation car il faut se baser sur ce qui a été réalisé et non sur ce que nous avons le droit. Et pourtant, il faudra produire 75 logements / an : demandé par

le SCoT (document d'urbanisme au niveau de l'agglomération). Aujourd'hui, il nous est demandé 90 logements / an (Plan Local de l'Habitat 2019/2024).

A tous ceux qui souhaitent que la construction de logements collectifs cesse : détrompez-vous, ce n'est que le début ! Car comment, d'après-vous, faut-il faire pour construire du logement en prenant le moins d'emprise foncière ? Un comble quand on sait que les familles ne souhaitent pas vivre en appartement ! La faute à qui ? Et bien, à une pseudo écologie qui a privé une génération de pouvoir construire un pavillon en lotissement communal par exemple, mais a densifié en pulvérisant les attentes en matière d'habitations parha (45 logts / ha en moyenne contre 35 logts / ha demandé au niveau par l'agglomération).

Résultat : en 10 ans, il a été construit 1000 logements mais 115 élèves de perdus dans nos écoles. Un PLU réussi d'après vous ?

Jérémy, Françoise et Clément – ensemblepoursene@gmail.com

AGENDA



CONSEIL MUNICIPAL :
MARDI 28 JUIN 20H30

AVRIL

- ◉ **DU 11 AU 21** : Exposition, Arts sinagots, salle des expositions
- ◉ **VENDREDI 15** : Tournoi de basket, TNSBC, gymnase Cousteau
- ◉ **DIMANCHE 17** : Vide-greniers, PPS Foot, gymnase Cousteau
- ◉ **JEUDI 21** : Atelier jeu de la navigation, Ti Anna
- ◉ **SAMEDI 23 ET DIMANCHE 24** : Championnats départementaux, gymnase Cousteau
- ◉ **DIMANCHE 24** : 2nd tour des élections présidentielles
- ◉ **DIMANCHE 24** : Régate départementale d'Optimist, La Mouette Sinagote, Moustérian
- ◉ **DU 26 AVRIL AU 7 MAI** : Exposition, Arts sinagots, salle des expositions
- ◉ **SAMEDI 30** : Permanence PLU-inventaire des haies bocagères



MAI

- ◉ **DIMANCHE 1^{ER}** : Vide-greniers, Séné FC, gymnase Cousteau
- ◉ **DIMANCHE 1^{ER}** : Randonnée gourmande, Jumelage Séné-Donegal
- ◉ **SAMEDI 7** : Fête des Habitants, Maison des Habitants, Cœur de Poulfanc
- ◉ **SAMEDI 7** : Motocultor Festival, Théâtre de verdure
- ◉ **DIMANCHE 8** : Tournoi national, scrabble sinagot, salle de Limur
- ◉ **DIMANCHE 8** : Championnat, Séné Tennis Club, gymnase Cousteau
- ◉ **DIMANCHES 8 ET 29** : Courses hippiques, hippodrome de Cano
- ◉ **MERCREDI 11** : Don du Sang, Maison des Associations
- ◉ **DIMANCHE 22** : Course nature « La Sinagote », Séné Athlétisme, rue des Écoles
- ◉ **DIMANCHE 22** : Rando solidaire, Dialaya Séné
- ◉ **DU 24 AU 26** : Défi breton, Voiles et Patrimoine du Golfe du Morbihan, Montsarrac
- ◉ **DIMANCHE 29** : Vide-greniers, TNSBC, gymnase Cousteau

JUIN

- ◉ **SAMEDI 4** : Fête des Deux Cales, Montsarrac
- ◉ **JEUDI 9** : atelier PLU « fresque de la ville », salle des Fêtes
- ◉ **SAMEDI 11** : Fête de l'école Guyomard et 10 ans de la filière bilingue
- ◉ **SAMEDI 11** : Portes ouvertes Rouge Cèdre (tai-chi), salle des Fêtes
- ◉ **SAMEDI 18** : Festival de Tango, Ty Tango, salle des Fêtes
- ◉ **SAMEDI 18 ET DIMANCHE 19** : Séné Cup, Séné FC, stade Le Derf
- ◉ **SAMEDI 25** : Fête de l'école Dolto
- ◉ **SAMEDI 25** : Fête de l'école Aveline
- ◉ **SAMEDI 25 ET DIMANCHE 26** : Salon de la maquette, Séné Rail Miniature, gymnase Cousteau
- ◉ **DIMANCHE 26** : Fête de la Musique, Early Day Sound System, Théâtre de verdure
- ◉ **MARDI 28** : Concert de l'école de musique, centre culturel Grain de Sel

JUILLET

- ◉ **DU 1^{ER} AU 3** : Ultra-marin Raid du Golfe
- ◉ **DIMANCHE 3** : Kermesse de l'école Sainte-Anne
- ◉ **DU 4 JUILLET AU 3 AOÛT** : Exposition, Atelier Bleu, salle Ty Kelou
- ◉ **VENDREDI 8** : 1^{ère} nocturne estivale au Poulfanc
- ◉ **SAMEDI 9** : Tournoi, scrabble sinagot, Maison des Associations



10 ET 24 MARS :
élections présidentielles
12 ET 19 JUIN :
élections législatives



AGENDA DE L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ

- ◉ **MERCREDI 13 AVRIL** :
Découverte de la biodiversité communale
- ◉ **DIMANCHE 8 MAI** :
Apprendre à reconnaître les orchidées
- ◉ **VENDREDI 17 JUIN** :
À la rencontre des chauves-souris